

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

5me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 23 juillet 1866.

Numéro 19.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
dépêches, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT, TOUTS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

La *Gazette des Campagnes*, qui d'ordinaire ne sort que tous les quinze jours, se publie encore aujourd'hui, afin de donner à M. Firmin H. Proulx, propriétaire, un espace de temps assez considérable pour pouvoir parcourir les campagnes et retirer les arrérages considérables qui lui sont dus.

Ainsi toutes les personnes qui lui doivent, soit pour abonnement, impressions, etc., devront tenir leurs deniers prêts depuis le 23 du présent, jusqu'au 15 du mois prochain.

Nous nous forçons d'être forcé d'avouer que chaque année il n'entre pas au-delà de la moitié des abonnements. Cet état de chose devient absolument intolérable et mettra l'administration de la *Gazette des Campagnes* dans la pénible nécessité d'avoir recours à des moyens de rigueur.

Pourtant, trois schelins et dix-huit sous est le prix le plus réduit qui peut être exigé pour une publication du genre de la nôtre.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES CÉRÉALES.

Du blé-d'inde et de ses usages.

DES DIVERSES MANIÈRES DE SEMER.

On connaît deux principales manières de semer le blé-d'inde :
1o. celle qui consiste à répandre les grains à la volée et à les recouvrir à la herse. Cette méthode est regardée comme décidément vicieuse, parce qu'elle donne des résultats irréguliers et parce que, de plus, elle s'oppose à l'emploi, pour le binage et les rechaussages, des instruments nouveaux qui simplifient si considérablement ces importantes opérations. 2o. Celle qui consiste à semer en lignes parallèles.

Ce dernier mode de semailles comprend les semis sous raies, les semis en sillons, ceux au plantoir ou à la houe, et ceux au semoir.

Pour semer sous raies, un homme précède la charrue lors du dernier labour, ou du seul labour qu'il faut faire, il dépose à des distances à peu près régulières, deux ou trois grains chaque fois, de manière que la charrue qui le suit les recouvre à une très faible profondeur.

Pour semer en sillons, le semeur suit la charrue, et au lieu de laisser tomber la semence sur l'arête du dernier sillon, il la dépose avec la même régularité au fond de la petite raie formée par la jonction de ce même sillon et de celui qui l'a précédé. Dans ce cas on recouvre avec la herse.

Pour semer à la houe, on fait de petites fosses en quinconce avec cet outil ; et si le terrain n'a pas été préalablement engraisé, on jette au fond avant de placer les deux ou trois grains, une pelletée d'engrais ou de compost.

Dans plusieurs cantons de l'Amérique Méridionale, on ne labour pas la totalité des champs destinés au blé-d'inde ; on fait seulement deux traits de charrue par chaque trois pieds, et on les coupe à angle droit par deux autres traits semblables. C'est dans les points de jonction de ces traits qu'on creuse à la bêche ou à la houe un trou d'un demi-pied carré, dans lequel on met une poignée du fumier et des grains de blé-d'inde.

Pour semer au plantoir, comme on le pratique en plusieurs endroits de l'Amérique du Sud et des Etats, et fréquemment en Piémont dans la petite culture, on se sert d'un plantoir à une ou plusieurs pointes, pour faire des trous à des distances égales, dans le sens des sillons ou le long d'un cordeau ; on introduit dans chaque trou deux ou trois graines et on les recouvre aussitôt avec le pied.

Enfin, quand on fait usage du semoir, comme il y a un avantage incontestable de le faire partout où l'on possède une de ces machines, qui peut à la fois ouvrir le sol, semer et recouvrir

la semence, on met deux ou trois grains par pied en longeur dans la ligne. — Plus tard on éclaircit de manière que chaque touffe des grandes variétés se trouve à environ deux pieds en tous sens de ses voisins. — Il est bon de remarquer ici qu'il s'agit des variétés qui donnent plusieurs tiges par grains et que les variétés qui ne donnent que deux ou trois tiges doivent être beaucoup moins espacés. Du reste, nous croyons devoir répéter que la distance doit varier, non seulement en raison de l'espèce que l'on sème, mais encore, en raison de la fécondité du terrain.

En arrachant progressivement les pieds qui se trouvent de trop, il faut avoir soin qu'à toutes les époques de leur croissance, les autres puissent jouir complètement de l'influence de l'air et de la lumière.

Une précaution générale que nous n'avons pas encore trouvée l'occasion de recommander, relativement au semis de blé-d'inde, c'est de ne le pas faire profondément, dans la crainte d'occasionner la pourriture d'une partie des graines, surtout dans les terres compactes et un peu humides, surtout quand on sème de bonne heure.

Une couverture trop épaisse compromet la réussite de beaucoup de semences. Elle retarde sensiblement la levée de toutes.

Il est certain qu'un pouce au plus, dans les terres fortes, qu'un pouce et demi dans les terres légères, sont plus que suffisants.

DES CULTURES D'ENTRETIEN DU BLÉ-D'INDE.

Lorsque les jeunes pieds de blé-d'inde ont atteint quelques pouces de hauteur, qu'ils montrent leur troisième ou quatrième feuille, on procède à un premier binage, soit à la main, ce qui peut paraître préférable à cette époque de la végétation, soit à la houe à cheval.

Il faut avoir soin d'éviter de recouvrir la tige, ce qui pourrait la faire pourrir, surtout, s'il entrainait de la terre dans le *cornet*.

On commence par arracher les pieds qui sont de trop ; — on en plante, ou on sème de nouveau dans les endroits où la graine n'a pas levé.

Au bout de quinze à vingt jours après la première opération, on donne un rechaussage avec la charrue à deux oreilles. Par ce moyen, on opère en même temps un binage, un sarclage et un rechaussage.

Cette opération a pour but, non seulement d'affermir la plante mais encore de hâter sa végétation.

À cette époque, on supprime les tiges latérales qui poussent du collet, et qui affameraient la tige principale sans donner en compensation des produits suffisants. C'est aussi le moment d'achever d'éclaircir.

Quand les pieds de blé-d'inde ont atteint 15 à 18 pouces, ils peuvent être utilisés comme fourrages.

Dans quelques localités, avant de rechausser on est dans l'usage de déposer au pied de chaque touffe un supplément d'engrais. On peut se servir des matières fécales délayées dans l'eau ou simplement d'engrais liquides.

C'est à cet arrosage distribué avec parcimonie, que les habitants de Lucques doivent les abondantes récoltes de blé-d'inde qu'ils font chaque année.

Presque partout, on néglige de donner une troisième façon, parce que une fois que le blé-d'inde couvre suffisamment le terrain, il y a beaucoup moins à redouter la croissance des mauvaises herbes, et parce que les rechaussages perdent de leur importance à mesure que la végétation approche de sa fin. Cependant vers l'époque de la floraison, si on remue la terre d'une manière quelconque, cette opération serait très profitable, si elle pouvait s'exécuter à peu de frais.

Quand les fleurs sont tombées, dans beaucoup de lieux, on enlève l'extrémité supérieure des tiges du blé-d'inde ; mais il y a des inconvénients à faire cette suppression, qui occasionne une perturbation assez grande dans les mouvements de la vie. Quelques cultivateurs croient même avoir remarqué qu'elle nuit à la grosseur et qu'elle retarde la maturité des épis. Mais, il faut que cette différence soit bien peu sensible puisque d'autres prétendent avoir observé le contraire.

La culture du blé-d'inde, même semé comme fourrage donne de bons produits. Si elle est enlevée avant qu'elle porte fruit, cette plante épuise très peu le terrain.

RÉCOLTE ET CONSERVATION.

Il y a plusieurs manières de récolter le blé-d'inde. Les uns, c'est le plus petit nombre, arrachent les tiges : — Les autres le coupent à fleur de terre : — d'autres enfin arrachent l'épi et laissent la tige sur place.

Après la cueillette, on étend les épis dans un grenier ou dans un hangar, ou bien on les tresse au moyen des feuilles qui les recouvrent et on les suspend.

Le dépouillement ou l'égrenage des épis est presque toujours l'occasion d'une joyeuse fête de famille, mais la gaité ne nuit nullement au travail, et les bons mots qui se croisent sans cesse font oublier toutes traces de fatigue. Assis autour des tas d'épis, chacun en prend un d'une main, en détache de l'autre les spatules (feuilles) qui l'enveloppent et le frottent entre ses doigts pour en enlever les barbes encore adhérentes aux grains puis procède à l'égrenage par le frottement réciproque de deux épis.

Mais ce procédé, à cause de sa lenteur, ne convient que pour de petites récoltes et pour le blé-d'inde destiné à la semaille. — Il est plus expéditif d'employer le procédé suivant : on fixe une lame de fer à un banc sur lequel on s'assied pour râcler les épis l'un après l'autre.

Lorsqu'on cultive le blé-d'inde en grand, on abrège considérablement l'opération par l'emploi du fléau.

En France, on possède un autre moyen beaucoup plus expéditif ; on se sert d'un instrument nommé *égretoir*. Cet instrument procure de grands avantages constatés déjà par une longue expérience.

Après l'égrenage, on vanne le blé-d'inde comme on vanne le grain de toutes les céréales.

PRODUIT DU BLÉ-D'INDE

D'après des calculs plusieurs fois répétés, le produit ordinaire du blé-d'inde étant de deux épis dans les bons terrains, et d'un

seul dans les médiocres, chaque épi contenant approximativement 10 à 12 rangées, et chaque rangée 30 à 40 grains, on obtient quelquefois jusqu'à 180 grains pour un. Mais on peut dire en général que la récolte moyenne n'est que de 60 à 80 pour un.

En réduisant même ce produit, on trouvera toujours que partout où le blé-d'inde réussit, il est de toutes les céréales celle qui donne les plus abondants produits.

Il est regrettable d'avoir à constater que cette plante est trop peu cultivée en Bas-Canada. Il est même beaucoup de cultivateurs qui pourraient trouver dans la culture de cette céréale la richesse ou l'aisance, et qui n'en sèment pas un grain.

Il faut sortir de cette indifférence fatale et se livrer à sa culture en grand qui paie toujours abondamment, pourvu que l'on se donne la peine de bien préparer le terrain et de lui donner les façons qu'elle exige.

HISTOIRE DE LA SEMAINE.

Un cultivateur très intelligent mais privé d'instruction nous disait dernièrement : " Mais, Monsieur, pourquoi parle-t-on aujourd'hui si souvent du Pape? on en parle dans les prêches, au catéchisme, dans les gazettes, etc., quand j'étais jeune homme on en entendait parler que rarement? " Nous lui répondîmes le plus clairement que nous pûmes et il parut satisfait. Mais depuis cet instant, nous nous sommes souvent répétés : Nous aurions pu lui donner beaucoup plus de détails, qui l'auraient grandement édifié, si nous avions eu le temps de réfléchir, et encore, combien parmi les habitants de nos campagnes seraient heureux d'apprendre ces intéressants détails; pourquoi ne les donnerions-nous pas dans la *Gazette des Campagnes*? Notre résolution fut aussitôt prise, et aujourd'hui nous allons essayer de la mettre à exécution.

Oui, on parle beaucoup du pape actuel, de Pie IX, dans le monde entier; son nom est dans toutes les bouches, sur toutes les feuilles religieuses ou impies qui se publient de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion. Pourquoi ce Pontif-Roi occupe-t-il l'attention universelle? Il suffit de jeter un coup-d'œil sur son glorieux pontificat pour avoir la réponse la plus satisfaisante à cette question.

On parle partout de Pie IX, les catholiques prononcent son nom avec respect, amour et reconnaissance, dans les cercles de l'impiété et de l'irréligion on le prononce avec haine et fureur, parce qu'il est grand dans la vraie signification du mot. Et pourquoi? parce qu'il est grand aux yeux de Dieu, grand aux yeux de Marie Immaculée, grand aux yeux de l'Eglise Catholique. Tout est grand en lui depuis l'instant où il fut choisi pour être le vicaire de Jésus-Christ sur la terre jusqu'à ce jour.

D'abord il est grand dans son élection. Au mois de juin 1846, l'Eglise Romaine pleurait la mort du pape Grégoire XVI et attendait l'élection d'un nouveau

chef. Le conclave s'ouvre le 15 juin, et le 16 même l'humble et pieux cardinal Mastai Ferretti est acclamé par le suffrage unanime des cardinaux, Pontife de l'Eglise universelle. Le 21, eut lieu son couronnement solennel. Cette élection qui ne dura que quelques heures, cette unanimité du Collège apostolique, ce choix d'un homme auquel personne n'avait songé, tant il se tenait retiré dans son diocèse, plus occupé des œuvres de Dieu que des choses du monde, ne sont-ce pas là autant de marques évidentes de l'intervention divine dans l'élévation de Pie IX sur la chaire de St. Pierre.

Il est grand par ses souffrances, par les persécutions incessantes qu'on lui a fait subir, par la couronne d'épines dont on a ceint son auguste front quelques jours après l'avoir acclamé avec un enthousiasme qui tenait du délire. Son pontificat est glorieux, mais de la gloire du Calvaire, de la gloire de toutes les humiliations.

Depuis 20 ans qu'il gouverne l'Eglise, ses regards ont toujours été attachés sur la voie douloureuse dans laquelle il est alors entrée pour le salut de la terre.

D'abord, au premier temps de ce règne à jamais mémorable, tout sembla sourire et promettre la paix, c'est que dans les desseins du ciel, l'*hosanna*, les palmes et les vivats du triomphe sont la préparation la plus sûre pour arriver aux humiliations du calvaire. Pie IX l'éprouva bientôt. Son premier ministre égorgé par la révolution, un de ses prêtres tué à ses côtés, dans sa propre chambre, lui-même captif dans son palais, réduit à se déguiser pour fuir, condamné à vivre dans l'exil, telles furent les premières amertumes dont son âme fut abreuvée.

De retour à Rome, il s'appliquait à cicatrifier les plaies profondes faites à son peuple par les ennemis de la foi, lorsque l'heure des tempêtes sonna de nouveau.

Mais c'est bien au milieu de ces nouvelles tribulations que le Pontife sacré, s'est montré grand! A l'excès du mal, il a sans cesse opposé l'héroïsme de toutes les vertus. A l'agitation tumultueuse qui se faisait autour de lui, aux fureurs de la haine, il a opposé le calme et la sérénité, la patience de la miséricorde.

Il s'est oublié lui-même pour se souvenir uniquement de son Eglise, pour l'exalter, l'étendre, l'affermir, la sanctifier et l'éclairer. Elle a été, dans l'exil comme sur le trône, dans la guerre comme dans la paix, la pensée de sa vie, l'objet de ses plus chères affections.

Il est grand par tout ce qu'il a fait pour sa chère Eglise. En Angleterre et en Hollande, il rétablit la hiérarchie catholique, il fait évangéliser la protestante Genève, il ouvre partout des missions étrangères où il crée de nouveaux vicariats apostoliques.

De plus, il faut à cette Eglise des protecteurs. En trouve-t-il parmi les souverains de la terre? Hélas, plusieurs d'entr'eux la traitent comme une étrangère, comme une société dont il faut craindre l'esprit envahissant. Presque nulle part on ne veut voir en elle une mère pleine de sollicitude et de tendresse. Il existe même des rois, des empereurs, qui la regardent comme une ennemie qu'il faut tenir enchaînée et qui se font

ses persécuteurs et ses bourreaux. Ainsi les protecteurs de la terre font donc défaut à l'Eglise. Pie IX la comprit mieux que personne, et aussitôt il a tourné ses regards vers le ciel pour y trouver ce que les puissances, même les puissances catholiques refusaient à son Eglise. Et chaque année, il a fait le choix de nouveaux serviteurs de Dieu, qui ne recevaient pas encore les honneurs décernés aux saints, et les a placés sur nos autels pour que tous les catholiques leur rendissent les hommages dûs à la sainteté et les a proposés à la défense de la société chrétienne, à la garde du troupeau qui lui est confié. Il les a choisis dans tous les rangs, suivant les besoins de notre époque.

A un siècle uniquement occupé de la recherche des plaisirs et du bien-être, il présente une pauvre bergère, Germaine de Pibrac dont la vie angélique n'a connu du monde que les amertumes.

A la persécution, aux menaces, à l'orage déchaîné, il oppose une légion de martyrs qui appartiennent à tous les âges, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Bientôt il offrira aux rois de la terre une reine sanctifiée sur le trône, devenue grande et illustre entre les enfants de Dieu par son humble et entière soumission à l'Eglise.

Voilà comment Pie IX pourvoie et pourvoiera encore à la protection de la grande famille catholique.

Il est grand, parce qu'il n'a pas craint de tracer aux nations, et aux chefs proposés pour les gouverner, leurs devoirs. Sa voix inflexible s'est souvent élevée pour dire aux grands, aux empereurs, "non licet," cela ne vous est pas permis, hâtez-vous de sortir des ténèbres de l'erreur où vous êtes plongés."

Nul pontife n'aura plus fait que lui pour maintenir la vérité sur la terre. Il a proclamé dogme de la foi catholique l'Immaculée Conception de Marie, et, dans cette grande sentence, il ne donnait pas seulement une gloire nouvelle à la Très-Sainte Vierge, il portait en même temps une terrible condamnation contre le naturalisme, qui tend à envahir et à déprimer les intelligences, il renouvelait toutes les déclarations de l'Eglise sur le péché originel, la nécessité d'un rédempteur, l'impuissance de la nature humaine à répondre par ses propres forces à sa vocation divine. Dans l'encyclique qui fut adressée dans cette circonstance solennelle à l'univers, toutes les erreurs ont été stigmatisées; l'erreur grossière comme l'erreur plus subtile, mieux voilée sous l'apparence de la vérité, rien n'a été oublié, tout a été flétri, mis à nu. Plus tard, le monde s'est étonné d'entendre flétrir les sociétés secrètes, de les voir signaler comme le fléau des nations modernes, et il s'est demandé ce que prétendait ce pontife presque entièrement dépouillé de ses Etats, à la veille peut-être de n'avoir plus où reposer sa tête.

Il est grand parce qu'il a fait en faveur du troupeau qui lui est confié. Qui a ouvert comme lui le trésor des grâces célestes au monde Catholique? Ces jubilé fréquents, ces missions données à Rome, encouragées dans toutes les contrées, ces indulgences départies si charitablement, cet encouragement à la presse catholique, ces condamnations réitérées des mauvais

livres, cette exaltation du culte de Marie et de Joseph, ces canonisations solennelles des saints, etc., qu'est-ce que tout cela, sinon autant de moyens de salut accordés à ses enfants.

Il est grand par les ineffables consolations que la Divine Providence lui a distribuées au milieu des angoisses de la croix. En effet, si jamais les ennemis de l'Eglise s'acharnèrent contre son chef avec plus de haine et de malice, jamais aussi les évêques du monde entier ne se sont émus à sa voix comme de nos jours. Deux fois, en quelques années, Rome a vu arriver dans ses murs l'épiscopat presque entier. Ces pontifes venaient de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Amérique, de toutes les extrémités du monde; une fois pour acclamer Marie exempte de la tache originelle; une autre fois, pour redire à la terre, avec l'Evêque des évêques, cette parole à jamais bénie: "Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car à eux est le royaume des cieux." Ils venaient déclarer saints les persécutés de la justice, les soldats de la foi.

Déjà ces mêmes évêques s'apprentent à se rendre à une troisième invitation, à s'y rendre plus nombreux que jamais, s'il est possible, pour célébrer, après dix-huit siècles, le martyr de Pierre, le premier des papes, le martyr de Paul, le docteur des Gentils.

Le monde catholique est déjà dans l'attente, ses regards se tournent déjà vers Rome. Outre ces grandes et solennelles réunions, combien d'évêques font de pieux et saints pèlerinages auprès du tombeau des apôtres? Quel nombre considérable de prêtres suivent l'exemple de leurs chefs, et vont solliciter la bénédiction de Pie IX, et vont recevoir des marques de son affection toute paternelle. Comme tous reviennent de la ville éternelle le cœur rempli d'une joie indicible! Et pourquoi? Parce qu'il leur a été donné de voir le visage si auguste, d'entendre la voix si douce et si persuasive de Pie IX. Ils l'ont vu, ce pontife si vénérable et si vénéré, et ils ne cessent de répéter: "Le jour où j'ai été assez heureux pour approcher le successeur de Pierre, est le plus grand de ma vie, et son souvenir survivra dans mon cœur à toute autre impression."

Comme le cœur de Pie IX a encore surabondé de joie, lorsque dépouillé de ses Etats, et par suite, réduit à la misère, il entend le cri d'angoisse s'échapper de toutes les poitrines catholiques, il voit une œuvre glorieuse entre toutes, renaître pour lui venir en aide; nous voulons parler du Denier de St. Pierre.

Nous sommes forcé de nous arrêter, quoique nous pourrions encore en dire beaucoup pour démontrer que Pie IX est grand, est digne de l'admiration de tous les catholiques, et même de tous dissidents qui l'approchent; qu'il est grand dans son élection, grand par ses souffrances, grand par le nombre des ennemis que son esprit de justice lui a attiré, grand par sa fermeté, son énergie inaltérable, grand par son amour de la vérité, grand par tout ce qu'il a fait en faveur de son Eglise et de son troupeau, grand par les consolations que Dieu a jugées nécessaires de lui accorder au milieu,

des angoisses crucifiantes, devenues son pain de tous les jours !...

Qu'il vive donc le Pontife admirable qui a été donné à l'Eglise dans ces temps difficiles ! Qu'il vive ! Puisqu'il est la lumière et le guide de la terre ! Qu'il triomphe ! Qu'il règne, non seulement sur nos cœurs catholiques, mais encore sur tous les peuples, sur les nations de l'univers entier !

Que Dieu le conserve à son Eglise pour soutenir ses prêtres qui sont, en Italie surtout, livrés à toutes les horreurs de la persécution.

En effet, quelles tristes nouvelles ne reçoit-on pas de toutes les parties du royaume soumis au système piémontais ? A Capoue 300 prêtres sont entassés dans une misérable prison. A Naples, les cachots sont si encombrés que les prisonniers couchent dans les corridors, et parmi ces prisonniers, il y a un grand nombre de prêtres. A Bologne, on a arrêté, coup sur coup, plusieurs membres du clergé pour leur faire subir les traitements les plus indignes. Dans toutes les provinces on éprouve un plaisir indicible à arrêter et à incarcérer des prêtres dont le seul crime est d'appartenir à la compagnie de Jésus.

Où, nous le répétons, que Pie IX vive pour soutenir le courage de ces prêtres infortunés, pour adoucir la rigueur de leur emprisonnement par sa voix qui va si bien au cœur !

La guerre en Europe a déjà fait bien des victimes. Dans la Bohême, les cadavres des soldats de la Prusse ont juché le sol, et l'armée a été forcée de une fuite honteuse par les vaillants soldats de l'Autriche.

Les Italiens n'ont pas été plus heureux du côté de la Vénétie, et l'armée, commandée par Victor-Emmanuel en personne qui s'est avancée jusque sous les murs de Verone, a subi des pertes considérables.

Puissent les succès de la catholique Autriche contre la Prusse protestante et l'Italie révolutionnaire se continuer jusqu'à la fin de la lutte. Ce sera alors le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la justice sur le vol et le brigandage. Et ce triomphe sera aussi celui de tous les amis de l'ordre social et de tous ceux qui sont proposés à la garde des principes immuables qui, seuls peuvent empêcher le monde de tomber dans l'abîme de tous les maux, et que Dieu a donné à la terre comme un dépôt sacré.

Quant à nos affaires locales, nous avons bien peu de choses à dire. Nous devons cependant signaler la furieuse tempête qui a succédé au calme qui a régné dans la Chambre d'Assemblée au commencement de la session. M. Brown qui avait sollicité ses amis de soutenir le ministère envers et contre tout, et qui plus est, contre lui-même, a tourné, quelques jours après, sur le talon et a crié à ces mêmes amis : " Messieurs, suivez-moi dans la guerre à mort que je vais faire au ministère qui a toujours travaillé contre les intérêts du pays, lors même que j'en faisais partie. " A ce cri étrange, ses anciens amis levèrent les épaules de pitié et se dirent les uns aux autres : " Mais, la passion lui a troublé le cerveau, il oublie déjà qu'il nous a suppliés de soutenir le pouvoir contre lui-même, nous

croit-il assez aveugles pour le suivre dans tous ses écarts ? Comme il n'a en vue que de satisfaire sa haine personnelle qu'il porte ses coups seul. " Pourtant quatre à cinq, d'une extrême faiblesse ne purent tenir fermes, en entendant sa voix courroucée, en voyant sa bouche écumante, son geste furieux, et tombèrent à ses pieds anéantis. Et tous ceux qui connaissent leur sensibilité nerveuse, s'écrièrent : " Ils sont plus dignes de pitié que de haine. "

Aussi pourquoi M. Galt a-t-il amené devant les Chambres un tarif favorable à l'agriculture ? car c'est là la cause de tant de bruit que l'on fait à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement. Quant à nous, dans l'intérêt de la cause que nous défendons, nous le conjurons de tenir bon contre l'orage, tout en lui donnant pleine liberté de faire quelques concessions à l'industrie, si l'état des choses l'exige.

Essai général des machines et instruments aratoires.

La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada a compris que les progrès tous les jours nouveaux de la Machinerie Agricole, exigeaient un Essai général des machines et instruments aratoires, pouvant éclairer nos cultivateurs sur leur supériorité relative et rendre justice à leurs fabricants émérites. Cédant aux vives instances des uns et des autres, la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada a l'honneur d'informer le public agricole et nos fabricants en particulier que cet Essai aura lieu vers la fin d'août et à la fin de septembre sur la ferme si bien connue de Sir W. Logan, qui a été mise sur la disposition de cette chambre par M. Irving, son locataire actuel.

La Chambre comprend trop toute la responsabilité qu'elle assume, en prenant sur elle de décider de la supériorité relative de tous les instruments et machines essayés, pour négliger quelque chose des mesures nécessaires à un résultat vrai et satisfaisant pour tous.

M. Irving a bien voulu se charger de préparer le terrain et les récoltes nécessaires aux essais qui embrassent les labours, hersages, roulages, scarifiages, semis, entretien des récoltes, fenaison, moisson, buttages et réparation des produits. Ce programme est vaste et ne saurait être rempli qu'en classant les instruments en plusieurs séries distinctes, ayant chacune un jury spécial composé de cinq membres, dont un président, choisi parmi les agriculteurs les mieux connus du Haut et du Bas-Canada ; un secrétaire rapporteur sera attaché à chaque jury.....

Nos fabricants et nos cultivateurs apprécieront à sa juste valeur l'excellente occasion qui va se présenter pour les uns d'établir la supériorité des instruments de leur fabrique sur ceux de leurs concurrents ; pour les autres de voir par eux-mêmes et dans quelques jours comment l'agriculteur aujourd'hui sait utiliser la machinerie dans l'exécution économique et parfaite de ses travaux. Jamais une occasion aussi favorable de se rendre compte par soi-même ne s'est présentée pour nos cultivateurs ; et la Chambre est heureuse de leur fournir. Elle espère que les Sociétés d'Agriculture de comté non seulement engageront leurs membres à se rendre à cet essai, mais aussi qu'elles nommeront des délégués chargés de suivre les expériences faites pour en faire rapport. Ces délégués devront se présenter au bureau du Secrétaire dès leur arrivée sur le terrain, afin qu'il puisse leur donner toutes les facilités nécessaires pour se bien rendre compte des opérations.

La Chambre d'Agriculture désirant favoriser autant qu'il est

dans son pouvoir l'introduction dans notre pays, des instruments perfectionnés étrangers, invite spécialement les fabricants du Haut-Canada et des Etats-Unis à compléter par leur présence l'effet utile qu'elle est en droit d'attendre de cet essai. Les étrangers devront compter sur tout ce qui sera possible à la Chambre en leur faveur.

Dans la 1ère et 2ème série les entrées devront se faire avant le 15 Août sur des feuilles d'entrées que nos fabricants se procureront en s'adressant à M. Leclere, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Montréal, et pour la 3ème série, le ou avant le 15 septembre. Un avis officiel sera donné dix jours avant le jour fixé pour faire l'essai proposé.

Dans l'intérêt du public agricole, les secrétaires des sociétés d'agriculture qui recevront plusieurs copies de cette circulaire voudront bien, se charger de les distribuer; la presse ne sera pas moins zélée, espérons-nous, à faire connaître à son public la date et les conditions de cet Essai.

Par ordre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

GEORGES LECLERE,
Secrétaire C. A. B. C.

Extrait du Rapport du Commissaire des travaux Publics sur les chemins de colonisation dans le Bas-Canada.

Les travaux sur les chemins de colonisation, l'été dernier, pour cause incontrôlable, n'ont pu être commencés avant la fin de juillet, c'est-à-dire un mois plus tard que l'époque jugée la plus favorable. Néanmoins, la longue sécheresse de la saison d'été s'étant prolongée jusqu'au mois d'octobre, il a été possible de mettre à profit presque tout le montant de l'octroi voté la session dernière. J'ai en même temps la satisfaction de pouvoir dire que les rapports reçus constatent généralement des progrès très-satisfaisants.

Il a encore été nécessaire, pendant la dernière saison, de continuer les travaux sur divers petits chemins commencés précédemment et qui seront bientôt terminés. Leur completion aura pour effet de permettre, à l'avenir, de pousser avec plus de vigueur les grands chemins actuellement en voie de construction et de commencer ceux dont l'ouverture est déjà ou sera plus tard déterminée.

Si, dans le passé, on a eu raison de n'être pas entièrement satisfait des résultats obtenus dans l'œuvre si importante de la colonisation de nos terres incultes, il n'est que juste aujourd'hui de reconnaître que les choses sont bien changées. En effet, de tous côtés, les progrès se manifestent d'une façon frappante, et, sans parler des Cantons de l'Est, dont l'accroissement rapide est connu de tout le monde, il y a une foule d'autres localités qui sont dignes d'être citées.

Les opérations de la saison dernière, quant aux travaux en voie d'exécution, n'ont été signalés par aucun fait particulièrement digne de remarque. Mais il s'en est produit deux autres que je considère d'une vaste importance et qui sont appelés à exercer une grande influence sur l'avenir de l'œuvre de la colonisation.

On sait que depuis longtemps les colons du Saguenay agitaient la question vitale pour eux, de l'ouverture d'un chemin entre Québec et le lac St. Jean, à travers les Laurentides. A leur instance, diverses explorations avaient été essayées et toujours les efforts avaient aboutis aux résultats les plus décourageants. La dernière entreprise de ce genre, à laquelle on a donné beaucoup de retentissement, avait même failli avoir une fin tragique. Cependant, il se trouvait encore des gens qui persistaient à

déclarer la chose praticable, ils invoquaient une tradition qui faisait passer les anciens Jésuites par cette voie.

Malgré les mauvais résultats des tentatives précédentes, sur la foi d'assurances données par des personnes jugées parfaitement compétentes, une nouvelle exploration fut autorisée. Préparée sans bruit, conduite avec une extrême économie et accomplie avec une rare habileté, cette expédition a été couronnée du plus heureux succès. Qu'il me suffise d'ajouter que ce chemin, tracé il y a à peine un an, est déjà ouvert et praticable, comme route d'hiver, sur les trois quarts de son parcours. Pour la nouvelle et florissante colonie du Saguenay, ainsi que pour la population de Québec et de ses environs, le chemin du lac St. Jean est d'une valeur inappréciable.

L'autre fait non moins important et qui, celui-là, intéresse spécialement notre riche métropole commerciale et les populations comtées qui l'avoisinent, est la découverte du vaste territoire arrosé par la rivière Mataouin, dont la longue, pénible et heureuse exploration, commencée en 1864, a également été terminée dans le cours de la saison dernière, grâce au courage et à l'invincible énergie du révérend M. Ths. S. Provost. Le dernier rapport sur la colonisation contenait, je pense, la première mention qui ait été faite, dans un document officiel, de cette belle et grande vallée.

(A continuer.)

J. C. CHAPUIS,
Commissaire des Travaux Publics.

RECETTES.

Moyen de hâter la maturité des tomates et des melons.

Le professeur Mapes, du club des fermiers, a déclaré qu'il peut avancer de dix jours la maturité des tomates en retranchant toujours les extrémités des pousses lorsque le premier fruit noué est de la grosseur d'un œuf de poule. La partie inférieure de la pousse produit alors plus de fruits que n'en aurait donné la pousse tout entière, et ces fruits seront meilleurs, plus hâtifs et plus fermes. Les jets de tomate taillés ne pleurent jamais de manière à éprouver aucun dommage. M. Mapes laisse aux tiges une hauteur d'environ 18 pouces. Les rognures forment un bon engrais pour les plantes sur pied.

Pour hâter et achever la maturité des tomates, les jardiniers de New-York les cueillent de bonne heure dans la saison et les placent sur du charbon de bois, qui, absorbant la chaleur du soleil, leur donne une coloration suffisante pour en rendre la vente possible à de hauts prix.

Suivant le même professeur, les plantes de melons sont aussi beaucoup améliorées par le même mode de taille. Plantez, dit-il, de manière à ne pas laisser les jets se répandre en tous sens, et aussitôt que le premier fruit aura noué, pincez toutes les extrémités des pousses; toute la couche formera alors une touffe arrondie, avec quelques melons de choix tout près des racines, et toute la force de la végétation s'emploiera à les perfectionner, au lieu de se consumer à en produire davantage à l'extrémité des jets.

Moyen facile d'obtenir de la salade de laitue en quarante-huit heures.

Faire macérer pendant 12 heures de la graine de laitue dans l'esprit-de-vin, et la semer dans une terre mêlée de fiente de pigeon et de chaux vive; arroser assidûment. Au bout de 48 heures, les jeunes plants pourront être coupés et arrangés en salade; mais, comme on l'imaginera facilement, ils ont peu de durée et sont très sensibles à la fraîcheur, même au grand air.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

II. OÙ NOUS EN ÉTIONS EN FAIT DE LUXE ET DE VAINES PARURES, ETC., ETC.; IL N'Y A PAS ENCORE UN DEMI-SIÈCLE.

(Suite.)

Où est donc allé notre bon sens canadien ! mes compatriotes de la campagne ? Que vont devenir vos enfants ! Comment serez-vous en moyens de les établir sur des terres, si le luxe des habits absorbe tous les produits de vos terres usées, fatiguées, dont vous prétendez retirer toujours sans leur aider. Croyez-vous qu'il ne serait pas plus avantageux pour votre bonheur temporel et celui de vos enfants, de vous montrer des hommes de raison et d'énergie et de faire cesser toutes ces folles dépenses d'orgueil ? Donnez-vous donc la peine d'aller voir votre compte chez les marchands et de le comparer avec votre bourse ou avec vos ressources pour le payer ?

Soyez donc assez clairvoyants pour ouvrir les yeux pendant qu'il est encore possible d'éviter la ruine qui vous menace. Veuillez donc écouter les conseils d'un vieil ami qui vous dit : Procurez-vous la bonne petite *Gazette des Campagnes*. Vous le savez tous, elle ne coûte pas cher ! Que chacun de vous la lise avec attention. Qu'il en adopte les enseignements selon ses moyens, mais sans se rebuter, et puis *petit à petit l'oiseau fait son nid*, votre terre s'améliorera ; vos enfants apprendront à bien cultiver ; ils aimeront ce noble et salutaire travail par les résultats qu'ils en obtiendront. Par ce moyen, vous les garderez chez vous. Corrigés des habitudes corruptrices du luxe, ils seront et plus dociles et plus vertueux. Vous verrez bientôt les arbres de nos forêts tomber rapidement sous les coups de bras vigoureux que le travail aura fortifiés. Et puis une petite chapelle, puis un petit clocher, puis une église, puis de belles et bonnes terres en valeur à la place de ces arbres qui occupent inutilement la terre, puis des chants joyeux au retour d'un travail qui ne créa jamais de remords, et puis, en haut, les bons anges de vos enfants chantant, comme autrefois pour les bergers des campagnes de Bethléem : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*, au bon et vertueux cultivateur, labourant son champ sous l'œil de Celui qui fait luire son soleil pour le réchauffer et la pluie pour l'arroser.

Mais j'arrête ; car je m'aperçois que j'empiète sur le terrain de la bonne petite *Gazette*, qui me gronderait, si j'allais plus loin.

IV. OÙ EN EST L'AUTORITÉ PATERNELLE ET MATERNELLE, DANS NOS CAMPAGNES.

Dieu nous avertit, par l'apôtre saint Paul que pendant que l'Église traversera le temps de sa durée en ce monde, *il y aura des temps fâcheux — qu'il y aura pendant ces temps, des hommes pleins d'amour d'eux-mêmes — glorieux, superbes — désobéissants à leurs pères et à leurs mères — enflés d'orgueil — Qui auront l'apparence de la piété, mais qui en ruineront la vérité et l'esprit.*

Que le siècle où nous vivons soit du nombre de ces temps fâcheux dont parle l'apôtre, personne n'en peut douter ; à moins de s'aveugler volontairement. La marque la plus caractéristique de ces temps fâcheux est celle de l'orgueil et l'insubordination qui ont envahi tout l'univers. Ces deux grands fléaux sont venus jusque dans notre Canada. On ne veut plus obéir à l'autorité ; bien plus, on travaille partout à la faire tomber.

Or, mes compatriotes de la campagne, quand les sociétés

chrétiennes en sont rendues au point où elles sont aujourd'hui, vous pouvez dire que ces sociétés sont très-malades, et quand vous verrez les enfants se révolter contre la plus aimante et la moins rigoureuse de toutes les autorités, celle d'un père ou d'une mère, vous ne vous tromperez point en assurant que le monde est à l'agonie. Car pour punir l'insubordination des enfants, Dieu fait sécher les racines des nations, qui privées des bénédictions paternelles, deviennent comme un champ, comme les montagnes de Gelboe, sur lesquelles ne tombe plus les pluies du ciel.

Que le désordre presque inconnu à nos ancêtres Canadiens, de la désobéissance des enfants envers leurs pères et leurs mères soit réel et presque général, qui peut ne pas s'en apercevoir ? Un funeste esprit d'orgueil et de révolte contre l'autorité paternelle s'est emparé des enfants grands et petits. Ils ne veulent plus écouter leurs pères ou leurs mères que lorsque ce qu'ils leur commandent leur plaît ou les accommode. Dans certaines familles, on parle à ses parents avec une insolence, on leur résiste avec une obstination, qu'on pourrait appeler diabolique. Rendus à un certain âge, les jeunes gens surtout, glorieux, superbes, enflés d'orgueil, font ce qui leur plaît, vont où ils veulent, et menacent leurs pères et leurs mères de s'en aller de la maison paternelle, s'ils veulent les retenir chez eux, si on arrête leurs courses nocturnes.

Or, quand les pères et les mères ne sont plus capables de se faire obéir par leurs enfants, je dis que la famille est perdue et je ne me trompe point. Elle est alors semblable à un vaisseau battu par la tempête, dans un moment où les matelots, révoltés contre le capitaine, refusent de faire la manœuvre.

Maintenant si nous voulons chercher la cause de cette épouvantable maladie morale, où la trouvons-nous, comme toujours, dans le principe de tout péché et de tout désordre, dans l'orgueil qui s'est emparé du cœur des enfants. Mais, n'ai-je pas pas prouvé jusqu'à l'évidence, que le luxe et les vaines parures sont une source d'où jaillit la révolte pour tous ceux qui s'y livrent.

Mais, qui donc est la cause première de l'orgueil qui naît du luxe et des vaines parures, si ce ne sont point les pères et les mères ? Qui donc a laissé introduire le luxe dans nos campagnes ? Si, comme on ne peut le nier, ce sont les pères et les mères qui, par leurs exemples et leur manque de fermeté chrétienne, sont la cause de cet orgueil qui aujourd'hui a détruit leur autorité sur leurs familles, qui sont les plus repréhensibles ou des enfants rebelles ou des parents qui ont posé ou laissé poser la cause de cette rébellion ? Quel est le juge ou le juré qui donnera un verdict en faveur des pères et des mères ? Les enfants, par leur révolte contre l'autorité paternelle, sont grandement coupables, mais les pères et les mères ne le sont-ils pas beaucoup plus.

Que l'on veuille se donner la peine de peser sérieusement devant Dieu, ce que je dis ici, et on en viendra à la conclusion que l'autorité des pères et des mères ne peut se rétablir sur leur famille que par le retranchement de la cause qui l'a détruite et, cette cause, n'est autre que celle des habitudes du luxe et des vaines parures de l'orgueil, dans la société catholique de nos campagnes.

Si on ne veut pas en venir là, c'est en vain que les curés et les évêques élèveront leurs voix pour crier aux oreilles des enfants : *Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement*, les oreilles des enfants seront sourdes comme celles de l'aspic dont parle le prophète-roi, et ils ne réussiront pas plus à faire cesser cette révolte, que n'ont réussi à l'empêcher de grandir tous les avertissements de la chair et du confessionnal. Et pourquoi n'ont-ils pu réussir à ramener les enfants sous les lois de l'obéissance à leurs parents ? Parceque ceux-ci se sont mis en opposition avec tous les curés et tous les prédicateurs de retraites,

de neuvaînes et de quarante-heures, qui travaillent à empêcher l'introduction du luxe et des vaines parures dans les paroisses de nos campagnes. Les parents ont subi les conséquences de cette maxime divine : *Car l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.* Il ont voulu le luxe et la vanité : ils les ont. Le luxe la vanité, font naître l'orgueil qui mène à la révolte ; et ils ont la révolte dans leurs familles, *afin qu'ils sachent*, dit la Sagesse, *que chacun est tourmenté par la même chose par laquelle il pèche.*

Quel remède apporter à ce désordre ? Le voici, et il n'y en a pas d'autre. Que tous les pères et les mères et tous, ceux qui ont quelque influence sur leurs frères, donnent l'exemple de la plus grande modestie dans leurs vêtements ; qu'ils s'unissent tous pour faire une guerre sans merci aux habitudes de luxe et de vanités introduites dans notre population de la campagne ; qu'ils se lient tous franchement à leurs vénérables curés et à leur saint évêque pour condamner et réprouver cette cause funeste d'orgueil et de révolte ; qu'enfin ils accoutument leurs jeunes enfants et surtout, leurs jeunes filles, à se vêtir avec modestie et simplicité : et si je vis encore cinq ans, je verrai, de mes yeux, nos campagnes revenues dans ses voies catholiques, les parents, respectés et parfaitement obéis par leurs enfants ; une cause toujours efficace pour la ruine temporelle et spirituelle de mes compatriotes, disparue dans la famille et dans la société canadiennes, et mon pays catholique marchant d'un pas assuré, sous la garde de Dieu, vers le but que lui a assigné la Providence, qui *commandera à ses anges de prendre tous ces démons d'orgueil et d'insubordination et de faire ce que fit l'ange Raphaël au démon de la maison de Ruziel, dont il s'empara pour aller le lier dans le désert de la Haute Egypte*, comme nous l'apprend le livre de Tobie.

V. OU EN EST LA VERTU DE L'AUMÔNE DANS CERTAINES LOCALITÉS

Je n'ai que quelques mots à dire sur ce paragraphe, les voici : Souvenez-vous toujours, mes compatriotes, de cette grande maxime, si vous voulez faire des aumônes profitables à vos âmes : *Lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite.*

D'après cette règle divine, l'aumône doit être une vertu souverainement désintéressée, timide, modeste et craignant les regards des hommes. Or, je vous dis qu'elle cassera d'être une vertu catholique, si vous en faites un objet de vaine gloire, d'ostentation, ou que vous ne le fassiez qu'à condition qu'on vous donnera un bal, un concert, un pic-nic, ou un divertissement mondain, comme cela s'introduit dans notre société catholique. Ceux qui vous poussent à l'aumône par ces motifs, n'ont point l'esprit catholique, et ils vous mènent à la taxe des pauvres, en ruinant cette vertu dans vos cœurs.

Vous avez le vrai modèle de l'aumône catholique dans la société de saint Vincent de Paul, dans celle de saint Joseph, dans vos Sœurs de charité, dans celle que demande le pauvre à votre demeure et dans les souscriptions, si on en retranchait la vanité de la publication sur les journaux.

Conservez cette manière de faire l'aumône, et Dieu vous bénira.

VI. LA FRÉQUENTATION DES SACREMENTS.

Si la population de nos campagnes comprend bien ses intérêts religieux, elle doit savoir que, de tous les moyens pour conserver la foi et l'esprit catholique, il n'y en a point de plus efficace que celui de la fréquentation des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

Nos ancêtres regardaient comme une excommuniée toute personne qui n'avait point fait ses pâques, c'était un jugement catholique.

Aujourd'hui, à peine remarque-t-on ceux qui ne vont pas même aux offices divins, et le nombre en augmente chaque année, dans certains de nos gros villages. Ce sont pour la plupart des jeunes hommes qui portent leur front haut, sans probablement trop savoir pourquoi. On leur a fait croire, je pense, que les pratiques catholiques retrécissaient l'esprit et mettaient le cœur à l'étroit dans la poitrine d'un homme qui se sent appelé à faire de grandes choses pour l'honneur de son pays catholique ! Ce sont proprement des personnages de progrès. Ils viennent résider dans nos campagnes pour faire à nos habitants l'honneur de leur apprendre qu'ils sont de grands fous d'aller se mettre en paix avec Dieu par la confession et d'appuyer la fragilité de leurs cœurs de toute la force d'un Dieu, en le recevant dans la sainte communion.

Il n'y a qu'une seule chose à faire à leur égard, c'est d'en avoir une profonde pitié, car ils ont mal au cœur et à la tête.

Quant à vous, habitants de nos campagnes, ne vous faites pas gloire d'avoir autant d'esprit que ces grands hommes qui vivent au milieu de vous. Vous n'avez pas la tête assez grosse pour loger tout ce bagage d'esprit et vous auriez bientôt contracté leur double maladie, et on ne vous entendrait plus chanter en revenant de vos champs. Votre gloire, à vous, c'est d'être grands par la foi et par les œuvres de la foi qui sanctifieront vos sueurs et vos durs travaux. Peut-être que cette manière d'agir vous attirera quelques regards louches de la part de ces messieurs, mais n'en soyez pas trop chagrins, car ils ont l'habitude de regarder de travers ceux qui ne leur ressemblent point.

VII. DE LA MODESTIE.

J'emprunte à une demoiselle de condition, ce qu'elle a écrit sur la modestie. Ces paroles ne peuvent déplaire aux personnes de son sexe.

« La beauté nous trompe, dit-elle, plus que ceux qui en sont éblouis ; elle nous trouble, elle enivre notre âme, et nous en sommes plus sottement idolâtres que les amants les plus passionnés. Dès que nous ne la soutenons point par le mérite et la vertu, rien ne peut être plus nuisible, ni plus pernicieux. Quel est l'homme d'un esprit réglé, qui prendrait pour son épouse une fille, pour belle qu'elle fut, si sa sagesse et sa modestie ne la lui a fait rechercher ? Tant il est vrai que le monde exige plus de modestie de nous que nous en avons. Cent moyens de plaire, tous plus faux les uns que les autres, que nous recherchons et que nous étudions, et qui nous gâtent, font une partie de nos plus sérieuses occupations.

« Être belle sans le savoir, est un miracle qui me passe ; ne l'être pas, et croire l'être est une erreur des plus communes. Celles qui le sont, pour le paraître davantage, en déplaçant à Dieu cessent de plaire aux hommes ; et celles qui ne le sont pas se rendent ridicules pour y prétendre. Mon Dieu ! qu'un peu de modestie accommoderait tout ! Que ne restons-nous comme nous sommes, sans vouloir tirer toute notre gloire de notre beauté ? Les véritables grâces ne dépendent point de notre toilette, de nos affectations, de nos mignardises, et celles-ci sont bien rarement sans péché.

« Mesdemoiselles, regardons notre corps comme le temple du Saint Esprit ; il l'est en effet : ayons-en du respect, comme d'un membre de Jésus-Christ. Rougissons de toute nudité scandaleuse ; c'est en cette salutaire pudeur que consiste la modestie de nos personnes. N'est-il pas en effet honteux, qu'étaient chrétiennes, nous imitions les mœurs des infidèles ? Dans la religion que nous professons, notre vertu favorite devrait être la pudeur, et nous lui faisons une guerre cruelle.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

Théorie de l'arrosage.

(Suite, et fin.)

Ces degrés à observer, quant à l'arrosage, ont leur raison d'être. Trop d'eau sur les graines en terre pourrait amener la pourriture, au lieu d'une germination régulière, et occasionner par une prompte évaporation un froid très-vif qui nuirait à la levée. Voilà pourquoi nous procédons très-prudemment, voilà la raison du bassinage. Trop d'eau sur des jeunes plantes deviendrait inutile et même nuisible, puisque, ayant de petites racines et de faibles tiges, elles n'ont besoin ni de beaucoup d'eau pour réparer les pertes de l'évaporation, ni de beaucoup de vivres en dissolution. Mieux vaut donc mouiller de temps en temps que d'arroser. C'est comme avec les enfants : peu à la fois, mais assez souvent. On doit mesurer la richesse et l'abondance des vivres à l'âge et à la force des sujets. Voilà la raison des mouillures. Mais aussitôt que nous avons affaire à des plantes robustes, d'une grande vigueur, d'un grand appétit, nous sortons de la voie des ménagements ; voilà la raison des arrosages proprement dits.

Il va de soi que les arrosages doivent être d'autant plus copieux que les climats sont plus chauds et les terrains plus perméables. En Ardennes, nous pourrions, à la rigueur, faire du jardinage passable sans le secours de l'arrosoir, même sur côteau et à l'exposition du midi. Les sources et réservoirs souterrains, les nuits fraîches, les rosées abondantes, nous tirent toujours d'embarras, à défaut des pluies et de l'arrosage à la main. Les meilleurs jardins de Saint-Hubert n'ont peut-être jamais vu l'arrosoir de mémoire d'homme. C'est à ne pas le croire sous le climat de Paris. La perméabilité du sol commande nécessairement les arrosages ; mais il ne faut point trop s'en rapporter à la perméabilité apparente de la surface. C'est le dessous qui fait la loi. Si ce dessous se compose d'argile compacte, forme réservoir et ne laisse rien passer, ou bien s'il touche au niveau de l'eau dans les contrées basses, comme en Hollande, où il suffit de gratter le sable à quelques pouces de profondeur pour trouver de la boue, il devient prudent de ménager l'eau aux plantes. Rien ne ressemble plus que ces terrains à des pots de fleurs dont l'orifice du fond serait bouché. L'excès d'eau ne s'écoulant pas, elle devient marais et la plupart des plantes y meurent de la pourriture des racines. Quand au contraire, les couches profondes sont bien ouvertes, l'excès d'eau s'en va par l'ouverture et les gros inconvénients disparaissent. La géologie a donc un rôle important à jouer parmi nous, surtout quand nous attaquons un sol neuf et que nous n'avons pas à compter, au début, sur les données de la pratique et de l'expérience.

Les eaux dont nous nous servons pour les bassinages, mouillures et arrosages ordinaires, ne sont pas indistinctement bonnes. Celles qui reçoivent des égouts valent mieux assurément que celles qui n'en reçoivent pas ; celles qui viennent des bois ne valent pas celles qui des champs ; celles

qui dorment ne valent pas celles qui courent ; celles de puits ne valent pas celles de sources bien aérées, etc. Quand nous avons le choix, profitons-en ; mais quand nous ne l'avons pas, résignons-nous et contentons-nous de corriger les défauts. Rien qu'avec un peu de cendre ou un peu de fuzier bien pourri, nous pouvons rendre bonnes les eaux suspectes. L'important après cela, c'est de les employer convenablement, selon l'état de la plante, la température et le climat. La température de l'eau doit être au niveau de celle de l'atmosphère, ou plutôt au-dessus qu'au-dessous. Refroidir la plante, c'est troubler la circulation de la sève, la ralentir. On recommande donc avec raison de donner à l'eau des puits et des sources froides le temps de se dégourdir, de s'échauffer quelque peu au soleil, prendre le degré de l'air.

Une précaution à prendre encore, mais que l'on prend guère, c'est de ne point arroser indifféremment toutes les plantes jeunes ou robustes avec de l'eau chargée de guano, de matières fécales, d'urine, d'engrais quelconque en un mot. Voici pourquoi : si la nourriture substantielle convient aux sujets d'un certain âge, elle ne convient pas assurément aux sujets faibles et délicats. On fera donc bien de mesurer la force des vivres à la force des organes qui devront les élaborer et se les assimiler. Ainsi, point d'engrais liquide aux très-petits légumes ; réservons-le à la plante en pleine force, tout en nous conformant, bien entendu, au principe physiologique qui ne permet pas à un liquide plus dense que la sève de passer par les racines et de s'élever vers les organes supérieurs.

Fort souvent, nous avons entendu soutenir par les praticiens, qu'en temps sec, le défaut absolu d'arrosage est moins nuisible aux légumes que l'arrosage exécuté à de rares intervalles. Notre expérience personnelle ne nous autorise point à accepter purement et simplement cette assertion. Il nous arrive chaque année, par nécessité, de procéder, de procéder à bâtons rompus, d'arroser quand nous avons de l'eau sous la main, de ne plus arroser quand le puits est sec, et de constater, malgré cela, l'avantage des mouillures et des arrosages très-irréguliers. L'opinion contraire est d'ailleurs tellement étrange qu'à défaut de notre expérience, de nos observations propres, nous aurions toutes les peines du monde à l'admettre. Autant, nous semblait-il, vaudrait dire à un individu mourant de soif : ne buvez absolument rien plutôt que de boire peu ; bravez la souffrance plutôt que de l'adoucir seulement. Ceci choque de bon sens.

Un dernier mot sur les arrosages. Nous l'avons prononcé à diverses reprises déjà ; nous le répétons uniquement pour répondre aux exigences de la matière traitée. L'eau pure, par cela même qu'elle dissout les sels du terrain et de l'engrais, devient à hautes et fréquentes doses un agent énergétique d'épuisement. Les années pluvieuses et les arrosages copieux fatiguent donc le terrain ; donc aussi l'eau appelle impérieusement l'engrais ; donc enfin plus l'on arrose, plus il faut fumer.—P. JOICNEAUX.

Lard et jambon.

I — SALAIISON ET CONSERVATION.

Voici une branche d'économie domestique rarement comprise par les agriculteurs, qui, en général, savent mieux produire la viande que la conserver. En considérant que la viande salée est préparée pour la vente en grande partie par des gens qui en font un commerce régulier, on pourrait s'attendre avec raison à ce que, dans cette circonstance, cet article de commerce ait atteint une grande perfection. C'est du reste ce qui arrive généralement quand les produits domestiques entrent en concurrence avec les produits manufacturés. Cependant le cas qui nous occupe présente une exception à la règle générale, et je pense qu'on voudra bien admettre que le lard préparé dans les maisons particulières est supérieur à celui que les grands manufacturiers livrent au commerce. La raison en sera expliquée plus loin. C'est la qualité des produits qui m'a guidée dans mon appréciation des meilleurs procédés de préparation, car il est évident qu'on ne peut mieux juger du mérite d'un système que par la qualité et le goût de l'article produit.

1. *abattage*. On tue le porc après l'avoir laissé 24 heures sans manger, et puis on l'échaude ou on le brûle. Le premier moyen permet d'enlever les soies et l'épiderme ; le second consiste à brûler les soies avec de la paille enflammée. On dit que ce dernier moyen aide à conserver la qualité du lard et qu'il donne une plus grande fermeté à la chair. Le porc étant resté suspendu de 12 à 24 heures, (selon la chaleur de l'air), on le dépèce suivant l'habitude du lieu, et le procédé de salaison commence. Deux systèmes distincts sont adoptés : on peut appeler l'un salaison à sec, et l'autre salaison à la saumure.

2. *Salaison à sec*. Voici le meilleur procédé de salaison à sec. L'on se sert d'une table ou bien d'une auge faite en ardoises, des dimensions requises, et ayant tout autour une rainure, destinée à faire écouler la saumure qui peut ainsi se déverser dans des vases convenablement placés pour la recevoir.

Les ingrédients suivants sont nécessaires pour un porc de 280 livres :

Dix livres de sel, 4 onces de salpêtre, 8 onces de sel gris, 1 livre de sucre brut.

La viande étant placée sur la table, on frotte d'abord le côté de la peau avec un peu de sucre, puis, aussitôt que le sel, qui a été parfaitement séché au four, est refroidi, on le mélange avec les autres ingrédients et on en frotte bien la viande. Le résidu de ce mélange est ensuite appliqué sur la viande et divisé également entre les différents morceaux. S'il fait chaud et humide, la salaison est plus rapide que lorsqu'il fait froid et sec. Au bout de sept-jours environ on frotte de nouveau la viande ; les morceaux qui se trouvent au-dessus sont mis en dessous, et l'on a soin aussi de les retourner. On répète cette opération une troisième et même une quatrième fois, selon le jugement de l'opérateur, et le lard se

trouve alors prêt à être séché. Il existe une grande différence dans les ingrédients employés par diverses personnes pour la salaison du lard. J'ai vu employer deux fois autant de sel, cinq fois autant de salpêtre et dix fois autant de sucre que je l'ai indiqué; mais, pour des raisons que j'explique plus loin, je crois que les proportions que j'ai données sont suffisantes, et que l'emploi d'une plus grande quantité est non-seulement inutile, mais dans certains cas nuisibles. Il y en a qui frottent le lard et les jambons *tous les jours* au lieu de le faire *toutes les semaines*; cela peut être utile, mais ce n'est certainement pas essentiel. Dans quelques parties de l'Irlande on se sert d'un morceau de bois pour frotter la viande. Lorsque la salaison est terminée, on essuie le lard et les jambons avec une serviette; quelquefois on les frotte avec du son et on les pend pour sécher ou être fumés.

3. *Salaison à la saumure.* La salaison à la saumure se fait de la manière suivante: on prépare la saumure en dissolvant du sel dans de l'eau jusqu'à ce qu'un œuf puisse y flotter, puis on ajoute 8 onces de salpêtre et une livre de sucre pour 19 pintes de saumure. La viande ayant été placée aussi serré que possible dans un vase destiné à cet usage, on la maintient au moyen de grosses pierres afin de l'empêcher de flotter; puis on verse la saumure dans le vase qu'on ferme hermétiquement. Il y a des gens qui gardent leur viande constamment dans la saumure; il y en a d'autres qui la pendent pour la sécher au bout de trois, quatre ou cinq semaines.

4. *Préparation des jambons.* On prépare souvent les jambons de la manière suivante; cette recette produit la saveur et les qualités les plus fines. Pour un jambon du poids de 12 livres, mélangez ensemble 7 onces de sel ordinaire, 2 onces de salpêtre, 2½ onces de baie de genièvre, 5 onces de sucre brut; frottez bien le jambon dans un vase avec ce mélange tous les jours, 12 à 14 jours durant, et puis pendez-le pour le faire sécher.

(A continuer.)

Il y a dans les émanations de la terre une sorte de bonté, de santé morale qui se communique à ceux qui l'aiment et qui la cultivent.

ANNONCES.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

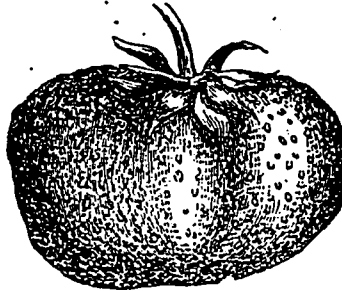
Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. C. G. GAUDIN, Ptre.

23 juillet 1866.

FRAISES DE DURAND
Tres-grosses.



NOUVELLE variété, très productive et recommandable pour les marchés. Elle dépasse de beaucoup celles qui ont été offertes jusqu'à présent sur les principaux marchés d'Europe et des Etats-Unis.

Des circulaires donnant une entière description de cette qualité remarquable de fraises, le prix de ces plants et une liste des fruits que contient l'immense pépinière du soussigné, pourront être adressés à tous ceux qui en feront la demande.

S'adresser à

FRANCIS BRILL,

Newark, New Jersey.

23 juillet 1866.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,

LADY HEAD,

A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour
L PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,
MARDI le 24 JUILLET 1866, à QUATRE
heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus:
BASSIN DE GASPE,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et

PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

Ou ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Outaouais, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 23 SEPTEMBRE, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, TROIS fois par MOIS, aller et retour, entre les ISLES DE LA MAGDELEINE et PICTOU dans la Nouvelle-Ecosse, et le BASSIN DE GASPE ou PERCÉ, tel que le Maître-Général des Postes le requerra, depuis le 1er mai 1867.

Le transport des malles devra se faire avec un bâtiment bien étanche, léger et solide, bien équipé et manœuvré pour le service, sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront les Isles de la Magdeleine pour Pictou le 1er et le 20 de chaque mois, et pour Percé ou le Bassin de Gaspé le 10 de chaque mois.

Les malles laisseront Pictou pour les Isles de la Magdeleine le 5 et le 15 de chaque mois, et Percé ou le Bassin de Gaspé pour les Isles de la Magdeleine, le 15 de chaque mois pendant la saison de navigation.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumission obtenus aux Bureaux de Poste des Isles de la Magdeleine, Bassin de Gaspé, Grande grève de la Pointe St. Pierre, et Percé en Canada; et à Halifax et Pictou, à la Nouvelle-Ecosse, et au Bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 9 juillet 1866.

Par le Steamer Hibernian.

BROME DE SCHRADER,

Importé de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie., de Paris, par le propriétaire de la Gazette des Campagnes.

On peut se procurer à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes de la graine de Brome de Schrader.

Les écrits qui ont paru dans les Nos. de la Gazette des Campagnes du 1er mai et 1er juillet 1865, ainsi que du 2 janvier 1866, recommandant la culture de cette plante fourragère, pouvant donner deux récoltes par été, suffisent pour inviter les cultivateurs à envoyer 25 cents en estampilles, par lettre affranchie, au soussigné qui s'empresera de leur faire parvenir, par le retour de la malle, un paquet de cette graine, suffisant pour en faire l'expérience, et pouvoir se procurer de la graine pour l'année prochaine.

FIRMIN H. PROULX.

MARCHANDISES SÈCHES.

Choix magnifique d'effets de goût et d'utilité pour le printemps et l'été.

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,

COIN DES

RUES DU PONT ET DES FOSSÉS,
SAINT ROCH, QUEBEC.

MONTMINY et BRUNET appellent l'attention de leurs pratiques et du public sur la liste suivante d'articles qui sont du genre le plus nouveau, et dont les prix ne peuvent manquer de convenir à l'acheteur :

Chapeaux de paille de toute qualité et de tout genre, Rubans français, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Parasols, Gants d'Alexandre, Gants de soie et de fil, immense quantité d'Etoffes à Robes tel que Alpica brillant, uni et rayé, Moir, Poil de chèvre uni et careauté, Châli de toutes espèces, Soie cordée noire, première qualité à 6s. 9d., Soie glacée noire de tous les prix, Etoffes à Manteaux pour Dames, Tweeds, Casimires, Draps, Indiennes, Shirting, Coton et Toile à draps de lits, serviettes, Bas de Coton, et une immense quantité d'effets trop longue à énumérer.

— AUSSI —

Quelques pièces de Drap de Paris croisé et conté de la meilleure qualité pour soutanes.

MONTMINY et BRUNET,

Coin des rues du Pont et des Fossés,
Saint-Roch, Québec.

1er juin 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANOTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écr. No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire fabriquer les Ruches que lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui, sous un court avis les ruches suivantes :

La Ruche de l'Amateur,

En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.—Prix : \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.—Prix : \$2.50.

BOITES-A-MIEL qui se vendent sur le marché au même prix que le miel; dessus et dessous en bois, côtés en verre,—La doz. \$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à

THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

NOUVELLES MARCHANDISES.

GRANDE variété d'Etoffes à Robes de printemps et d'été, Soie de couleurs pour Robes, Etoffes à Jupons, Nouveaux Parasols, Cols et Manchettes (nouveau), Ceintures et Fichus pour Dames, Echarpes, Châles, Plumes, Garnitures de chapeaux.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Casimires de couleurs, Casimires et Draps noirs, Nouveaux tissus légers et de fantaisie pour chemises, Cravatte, Echarpes pour messieurs, Chemises en Toile, etc., Vêtements de dessous, etc.

TOILE Cirée anglaise pour paquets, Toile Cirée pour tables, Toile cirée de couleur, Toile en caoutchouc pour voitures.

CHAPEAUX de satin, (importation française), Chapeaux de satin de Londres, Chapeaux en mérinos, Chapeaux de feutre, grande variété, Chapeaux de paille, etc., pour Dames, Chapeaux de paille pour messieurs, Chapeaux pour enfants.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er juin 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

N. GAUTHIER,

NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Église.
14 avril 1866.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Églises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

SEIGNEURIE

DE

MONT-LOUIS

Le soussigné ayant acquis, pour l'avoir achetée de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, a un front de onze milles en profondeur; est l'une des meilleurs places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées s'adresser à

THOS. FRASER,

Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'Huile, Vitres, Mastio, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

À vendre en gros et en détail.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.
DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS
De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Malle	Express
POINTE LEVI	1-00 P M	8.30 A M
Hadlow	1-10	
Chaudière Junction	1-30	8.55
St Jean Chrysostôme	1-43	9.08
St Henri	2-00	9.21
St Charles	2-26	9.41
St Michel	2-45	9.50
St Valier	2-58	10.06
St François ou Berthier	3-18	10.19
St Pierre	3-30	10.27
ST THOMAS	3-48	10.39
Cap St Ignace	4-10	10.56
L'Anse à Gile	4-22	11.04
L'ISLET	4-35	11.12
	4-50	11.25
Trois Saumons	5-20	11.33
St Jean Port Joli	5-03	11.45
Elgin Road	5-32	11.55
St Roch	5-46	12.05 P M
STE ANNE	6-09	12.22
Rivière Ouelle	6-29	12.37
St Denis	6-46	12.50
ST PASCAL	7-03	1.02
Ste Hélène	7-23	1.17
St André	7-33	1.25
St Alexandre	7-45	1.35
Chemin du Lac	8-03	1.50
RIVIERE-DU-LOUP	8-23	2.05

De la Rivière-du-Loup à la Pointe-Lévi

STATIONS.	Malle	Express
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 A M	3.00 P M
Chemin du Lac	5-20	3.15
St Alexandre	5-40	3.30
St André	5-52	3.40
Ste Hélène	6-03	3.48
ST PASCAL	6-23	4.03
St Denis	6-40	4.16
Rivière Ouelle	6-57	4.28
STE ANNE	7-15	4.43
St Roch	7-38	5.00
Elgin Road	7-50	5.10
St Jean Port Joli	8-04	5.20
Trois Saumons	8-21	5.32
L'ISLET	8-31	5.40
	8-46	5.55
L'Anse à Gile	8-58	6.05
Cap St Ignace	9-09	6.14
ST THOMAS	9-49	6.32
St Pierre	10-06	6.44
St François ou Berthier	10-19	6.52
St Valier	10-38	7.04
St Michel	10-51	7.14
St Charles	11-25	7.35
St Henri	11-50	7.50
St Jean Chrysostôme	12-08 P M	8.05
Chaudière Junction	12-23	8.15
Hadlow	12-46	8.35
POINTE LEVI	12-55	8.40

AGENCE A STE. ANNE
DE
LA REVUE CANADIENNE
ET
L'ECHO
DU
CABINET DE LECTURE PAROISSIAL
ET DU
FOYER CANADIEN

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.


L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est de deux piastres par année, payable une piastre dans le mois de janvier, et l'autre piastre en juillet. Ce journal aura 20 pages au lieu de 16, à l'avenir.

On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

→ Pour le *Foyer*, voir le Prospectus au No. du 1er février.

→ Le semestre d'abonnement à ces trois publications étant expiré, ceux qui désirent continuer l'abonnement sont priés de payer dans le cours du mois de juillet.

A VENDRE OU A LOUER
À SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE
Près du Collège, dans le centre du Village.

 **UNE** belle et bonne maison de 35 x 23 pieds, finie dehors et dedans chassis doubles, mansardes, etc. Construite il y a sept ans, avec fournil attenant la à maison, excellente cheminée et four, grange et étable d'environ 50 pieds, jardin potager, fontaine, etc.

Cette maison est admirablement située pour une famille bourgeoise qui voudrait passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement de juin. Pour les conditions s'adresser au
PROCUREUR DU COLLÈGE.

E. BAZARETTI,
MARCHAND DE TABAC
No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUÉBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumeites—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc.

Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons,—Un grand assortiment de papier à écrire cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

Département des Terres de la Couronne

OUTAWAIS, 16 avril, 1866.

A VIS est par le présent donné que les Terres de la Couronne ci-dessous désignées seront offertes en vente par les Agents respectifs, à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 30 Mai prochain, Savoir :

Agents.	Price.	Acres.	Conté.	Township.
Frs. Ronleau, Ste. Claire.	30c.	5430	Dorchester ..	Langavlin.
A. Ross, Frampton	40c.	49500	Beauce	Lisbotrough
L. N. Gauvreau, Isle-Verte.	30c.	61000	Témiscouata.	Armand.
Frs. Lamontagne, St. Gervais.	16692		Bellechasse.	Cabano.
Frs. Tém St. Thomas C. Montmag.	6812		Montmagnus.	Escourt.
				Randot..
				Roux
				Montminy

(Signé,) **ANDREW RUSSELL,**
Assistant Commissaire.
1er mai 1866.

VIN DE MESSE.

LE soussigné désire attirer particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de **VINS DE MESSE** de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

Seul Agent à Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la *Gazette des Campagnes*, est autorisé à recevoir les argents dus par nos abonnés de Québec et des paroisses environnantes.

FIRMIN H. PROULX, Propriétaire

PAYEZ VOTRE CAZETTE

POUR procurer aux abonnés à la *Gazette des Campagnes* l'avantage de payer leur abonnement, le Propriétaire doit se rendre à la demeure de la plupart des abonnés. Il ose espérer que l'empressément que l'on apportera à liquider une petite dette, à fournir même de nouveaux abonnés, le dédommagera amplement d'un voyage aussi long et si coûteux.